

21/4/21 : message du président du jury de l'agrégation externe :

Chers collègues, un message officiel du ministère m'informe que la demande de reconduction du programme de 2020 en 2021 a finalement été refusée. Je crois comprendre que les autres disciplines, dans leur ensemble, n'étaient pas favorables à une reconduction et que l'arbitrage ministériel s'explique par la difficulté qu'il y aurait eu à faire une exception dans le cas de l'agrégation d'anglais. J'en ai informé le bureau de la SAES afin de trouver des solutions pour faciliter le travail des préparateurs. En attendant l'ouverture des bibliothèques, il pourrait être utile par exemple de recenser les publications disponibles en ligne pour chacune des nouvelles œuvres ou question au programme, dans la rubrique « Concours » du site de la SAES.

Vous le savez, le maintien des épreuves d'admission a récemment été confirmé par le ministère. Je ne manquerai pas de vous informer dès que j'en saurai plus sur le calendrier et les modalités.

Bien cordialement,  
Christophe Gillissen